

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2014**

- Séance du 29 avril 2014
- Date de convocation : 22 avril 2014
- Date d'affichage : 02 mai 2014

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 15

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf avril, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie à 19 H, sous la présidence de Monsieur François GOMEZ, Maire,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs François GOMEZ, Ghislaine GIRARDAT, Luc REDREGOO, Pascal VANDENBROUCKE, Patrice BAUDOIN, Alain DUVIVIER, Alexandre GACHELIN, Jérôme HOQUET, Hélène TROTTEREAU, Pascal LAPIERRE, Jean-Luc HIBON, Marianne VITTE, Gaëlle CROCI, Cécile GOMEZ.

A donné pouvoir : Monsieur Richard GALLINARI à Pascal LAPIERRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Pascal LAPIERRE.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures et procède à l'appel des membres du conseil municipal. Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies et donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire interroge les membres présents afin de savoir si le compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2014 appelle des observations de la part de l'assemblée.

**Aucune remarque n'est formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.**

**Délibération n°01 :**

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION  
DRESSE PAR LE RECEVEUR POUR L'EXERCICE 2013**

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013,

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Délibération n°02 :**

#### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2013**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Ghislaine GIRARDAT, Adjoint au Maire, décide à l'unanimité de voter le compte administratif 2013 qui se décompose comme suit :

Dépenses de la section de fonctionnement : .....	492 390.61 €
Recettes de la section de fonctionnement : .....	558 459.24 €
☞ Excédent de la section de fonctionnement : .....	66 068.63 €
Dépenses de la section d'investissement : .....	325 952.58 €
Recettes de la section d'investissement : .....	261 921.70 €
☞ Déficit de la section d'investissement : .....	64 030.88 €

**Soit un excédent cumulé de ..... 2 037.75 €**

**Hors la présence de Monsieur Luc REDREGOO, Maire sortant, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2013.**

### **Délibération n°03 :**

#### **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal :

*Considérant :*

- Le résultat comptable de 2013 s'élevant à 66 068.63 €,
- Le report à nouveau fin 2013 de 446 303.90 €,
- Le solde d'exécution d'investissement 2013 de – 64 030.88 €,
- Les restes à réaliser en dépenses d'investissement de 125 659.70 €,
- Les restes à réaliser en recettes d'investissement de 49 227.62 €,
- L'excédent cumulé d'investissement fin 2012 de 11 263.68 €,

*Constate :*

- Que le déficit cumulé d'investissement s'élève à 52 767.20 €,
- Que le besoin de financement cumulé d'investissement est de 129 199.28 € compte tenu des restes à réaliser,

**Décide d'affecter :**

- **La somme de 129 199.28 € en réserves au compte 1068,**
- **La somme de 383 173.25 € au report à nouveau (au R002).**

**Délibération n°04 :****VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2014**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer les crédits du Budget Primitif 2014, comme suit :

↳ Section de fonctionnement : ..... 911 295.50 €

↳ Section d'investissement : ..... 355 352.40 €

*Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le budget doit prévoir en annexe le détail des subventions versées aux associations. Il explique donc les modalités d'attribution de ces subventions (siège social à Thiescourt ou hors commune, intérêts des actions réalisées par les associations, obligation de fournir le bilan moral et financier annuellement,...). Il informe les membres du Conseil du fonctionnement du budget et les modalités d'exécution des dépenses tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Monsieur le Maire rend compte des différents contacts qu'il a déjà pris pour suivre l'état d'avancement des dossiers en cours, tels que la réouverture de la rivière. Par ailleurs, il ajoute que certains travaux seront effectués par les services municipaux.*

*D'autres questions sont abordées comme la réalisation des travaux de défense incendie, l'acquisition de matériels (armoire ignifugée, vidéoprojecteur,....).*

*Pour conclure, Monsieur GOMEZ indique qu'en cette année de renouvellement des conseils municipaux, il est difficile de réaliser un budget correspondant aux nouvelles attentes des élus.*

**Délibération n°05 :****TAUX D'IMPOSITION 2014**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter les taux des quatre taxes pour l'année 2014 comme suit :

↳ Taxe d'habitation : .....	16.72 %
↳ Taxe foncière – bâti : .....	24.40 %
↳ Taxe foncière – non bâti : .....	66.86 %
↳ C.F.E. : .....	6.20 %

**QUESTIONS DIVERSES**

➤ Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de nommer des responsables pour les commissions et comités consultatifs. Après discussions entre les membres présents, sont désignés :

- Commission des finances : Ghislaine GIRARDAT
- Commission travaux : Patrice BAUDOIN
- Comité consultatif « Entretien global de la commune » : Alexandre GACHELIN
- Comité consultatif « Fêtes et cérémonies » : Ghislaine GIRARDAT
- Commission « Optimisation des dépenses » : Gaëlle CROCI
- Comité consultatif « Communication » : Pascal LAPIERRE
- Commission de gestion des tâches d'entretien général de la commune : Richard GALLINARI
- Comité consultatif pour la gestion de la salle des Bocages : Gérard PILLOT
- Comité consultatif pour la gestion de la salle des fêtes : Cécile GOMEZ.

Monsieur Pascal LAPIERRE rend compte des échanges qui ont eu lieu lors de la première réunion de la commission gestion des tâches d'entretien général de la commune (mise en place d'un carnet de bord pour les véhicules municipaux,...).

➤ Monsieur le Maire indique que l'Union des Maires de l'Oise propose des formations aux élus. Les personnes intéressées peuvent se présenter au secrétariat en vue de leur inscription.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal du 29 avril 2014 est levée à 22 H 00.**

*Délibération n°01      Vote du compte administratif 2013*

*Délibération n°02      Vote du compte de gestion du Receveur*

*Délibération n°03      Affectation du résultat*

*Délibération n°04      Vote du budget primitif 2014*

*Délibération n°05      Vote des 4 taxes*

François GOMEZ	Ghislaine GIRARDAT
Luc REDREGOO	Pascal VANDENBROUCKE
Patrice BAUDOIN	Alain DUVIVIER
Alexandre GACHELIN	Jérôme HOQUET
Hélène TROTTEREAU	Pascal LAPIERRE
Jean-Luc HIBON	Marianne VITTE
Gaëlle CROCI	Cécile GOMEZ
Richard GALLINARI	